

Notions d'entrepreneuriat pour les médecins-dentistes

Que faire après l'examen fédéral? Celles et ceux qui souhaitent ouvrir leur cabinet se retrouvent face à des défis inédits que l'Université de Saint-Gall en collaboration avec la SSO leur propose de surmonter grâce à un séminaire de formation continue.

Texte : Andrea Renggli, rédaction SDJ ; photo : mäd

Pendant leurs études, les futurs médecins-dentistes n'acquièrent aucune compétence en comptabilité, en gestion du personnel ou en marketing. Autant dire que les jeunes qui veulent ouvrir un cabinet dentaire peuvent éprouver quelques difficultés. Pour faciliter le saut vers l'indépendance, l'Institut suisse des PME et de l'entrepreneuriat de l'Université de Saint-Gall (Schweizerisches Institut für KMU und Unternehmertum HSG) propose depuis quelques années un séminaire qui s'adresse spécifiquement aux propriétaires et gérants de cabinets médicaux. Il se compose de cinq modules d'un jour consacrés aux thèmes suivants : gestion du cabinet, gestion du personnel, organisation des processus, gestion financière, image du cabinet. La SSO soutient cette offre et les heures qui y sont consacrées sont prises en compte à titre de formation continue.

Enseignants indépendants et francs

Patrik Clavadetscher, médecin-dentiste spécialiste en orthodontie, est propriétaire d'un cabinet à Zurich. Il a fréquenté le séminaire d'entrepreneuriat l'an dernier et, même s'il s'est installé il y a déjà quelques années, cela lui a beaucoup apporté. Il a particulièrement apprécié l'indépendance

du corps enseignant. « Cela ne va pas toujours de soi, surtout dans les formations continues en droit et en économie. Avec un fournisseur de prestations universitaire comme la HSG, je peux me fier à la qualité. »

Le module sur l'image du cabinet lui a été particulièrement utile : « Les participants ont reçu un commentaire très franc de la part de l'enseignant sur la page Web de leur cabinet. En tant que médecin-dentiste, je ne suis pas forcément capable de juger comment mon site est perçu par les patients. »

Très forte demande

Le séminaire d'entrepreneuriat pour médecins-dentistes est généralement complet, affirme Heike Heckelmann, responsable de séminaires et de projets à la HSG. « En 2020, la demande a été si forte que nous avons même dû proposer deux sessions en parallèle. Nous remarquons que les participants recommandent activement le séminaire à leurs collègues, ce qui témoigne, je pense, de la qualité de cette formation continue. »

Depuis cette année, la HSG propose aussi un module compact sur le droit du travail au sein du cabinet. Il s'agit d'un séminaire d'un jour qui a été mis sur pied afin de répondre à la demande insistante des participants au séminaire d'entrepreneuriat, explique Heike Heckelmann. Il se peut d'ailleurs qu'à l'avenir ce module fasse partie intégrante du séminaire d'entrepreneuriat pour médecins-dentistes. Un traitement plus large du thème de la communication (de gestion) ou l'intégration du modèle de gestion d'équipe de Margerison et McCann, qui a rencontré un grand succès dans le pendant allemand du séminaire, sont aussi envisagés. « Nous sommes aussi très intéressés aux retours des participants, car nous cherchons dans la mesure du possible à adapter nos offres à leurs besoins et attentes. »



Patrik Clavadetscher : « Je suis content d'avoir franchi le pas et je ne voudrais surtout pas redevenir salarié. »

Des opportunités malgré la saturation du marché

Aucun doute ! Pour Patrik Clavadetscher ce séminaire axé sur la pratique est utile autant à celui qui veut se mettre à son compte qu'à un vieux renard déjà installé. Mais « ce n'est pas une formation à consommer passivement, souligne-t-il. Pour en tirer le meilleur parti, il faut travailler les modules. »

Patrik Clavadetscher est optimiste quant à l'avenir des médecins-dentistes indépendants. Avec l'arrivée massive des centres de médecine dentaire ces dernières années, la situation a certes évolué. « Néanmoins » – il en est convaincu – « les jeunes médecins-dentistes peuvent très bien se faire une place, surtout s'ils s'associent au sein d'un cabinet. » Et de conclure : « Je suis content d'avoir franchi le pas et je ne voudrais surtout pas redevenir salarié. C'est une certitude que j'ai acquise en quelques mois seulement, après l'ouverture de mon cabinet. »

Séminaire d'entrepreneuriat pour médecins-dentistes 2022

Il y a encore quelques places disponibles pour la 9^e session du séminaire d'entrepreneuriat qui commencera le vendredi 28 janvier 2022. Les frais s'élèvent à 4600 francs, suivi didactique compris. Les cours sont dispensés en allemand. Informations : www.kmu.unisg.ch > Weiterbildung > Gesundheitsbranche